



RAPPORTS SUR LES CAUCUS DE LA CADEUL ET
SUR LES ACTIVITÉS DE LA FEDO

Par Sophie Bernard-Dion

Vice-Présidente externe de l'Association des étudiants et
des étudiantes en droit

2021 – 2022

Université Laval



Table des matières

| | |
|---|----------|
| <i>Rapports sur les caucus de la CADEUL.....</i> | 4 |
| Session d’hiver 2021..... | 4 |
| Caucus du vendredi 23 avril 2021..... | 4 |
| <i>Rapports sur les activités de la FEDQ.....</i> | 5 |
| <i>Annexe</i> | 5 |



En vertu de l'art. 54 a) des règlements généraux qui se lit comme suit :

Elle fait des rapports des activités extérieures de l'association au Conseil au conseil Exécutif. Notamment, elle doit fournir un conseil exécutif un rapport mensuel des activités de la FEDQ et du caucus des associations de la CADEUL. Ce rapport est public et doit être mis en ligne sur le site de l'association via les procès-verbaux du Conseil Exécutif;

La vice-présidence externe de l'AED doit ériger des rapports quant à ses activités externes, ceux-ci se trouvent dans le présent document.

Sophie Bernard-Dion

Vice-Présidente externe de l'AED 2021 -2022



Rapports sur les caucus de la CADEUL

Session d'hiver 2021

Caucus du vendredi 23 avril 2021

1. Ouverture de la séance

Présidence annonce l'ouverture de la séance.

Résolution CAE-H21-04-23-01

Il est proposé par Affaires publiques et relations internationales et appuyé par Agroéconomie :

Que la séance du 23 avril 2021 soit ouverte.

Personne ne demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Résolution CAE-H21-04-23-02

Il est proposé par Administration et appuyé par Enseignement au secondaire :

Que Quentin de Dorlodot et Lauren Banham soient nommés respectivement président et secrétaire d'assemblée pour la séance du 23 avril 2021.

Personne ne demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution CAE-H21-04-23-03

Il est proposé par Affaires publiques et relations internationales et appuyé par Administration :



Que soit adopté l'ordre du jour de la séance du 23 avril 2021.

Personne ne demande le vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente

Résolution CAE-H21-04-23-04

Il est proposé par Agroéconomie et appuyé par Foresterie et environnement :

Que soit adopté le procès-verbal de la séance du 12 mars 2021.

Personne ne demande le vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Suites données aux résolutions antérieures

Il n'y a pas de résolutions antérieures auxquelles donner suite.

6. Rapports

6.1 Officières et officiers

C'est le moment pour les externes des différentes facultés de poser leurs questions sur les rapports des officiers et officières qui ont été envoyés avec la convocation.

Génie des eaux souhaite savoir s'il y a eu une rencontre avec la direction de l'université à savoir quels sont les plans pour l'automne si jamais la vaccination va de bon train.

La présidence soutient que l'université a envoyé un courriel la semaine précédente qui encourageait les étudiants à prendre un logement à Québec en 2021 car il y aurait davantage d'enseignement en présentiel. On parle de classes avec une distanciation de 1m entre les étudiants et une capacité de 50% ainsi que des modes d'enseignement variés.

Sciences et technologie des aliments demande à l'officier des finances et du développement ce qui est ressorti de la rencontre du 22 avril sur les loyers.

L'officier des finances et du développement soutient que c'était une rencontre informationnelle dans laquelle l'université a mentionné qu'elle voulait se concentrer sur les négociations pour les loyers de Saveurs Campus avant de se pencher sur les loyers des cafés étudiants. L'université veut penser à une nouvelle façon de calculer les loyers.

La présidence demande aux officiers s'ils ont des ajouts ou retraites à faire de leurs rapports :



La présidence mentionne qu'il a eu une entrevue David Rémillard de Radio-Canada au sujet des ententes de recherche entre le Port de Québec et l'université¹.

L'officier de l'enseignement et de la recherche ajoute qu'il a été présent à la Table de concertation en santé durable. Il a aussi présidé l'assemblée générale du café étudiant Ceteris Paribouffe et il a eu une rencontre avec le comité de la campagne sur la santé psychologique pour faire un suivi sur la campagne.

L'officier des affaires socioculturelles a rencontré Cindy Harquail pour discuter des formations en ligne pour les événements d'intégration.

L'officier des affaires internes a été présent au rassemblement du mouvement Démocratie Nouvelle devant l'assemblée nationale.

Science et génie demande ce qui a été soulevé dans l'entrevue avec David Rémillard de Radio-Canada à la présidence. (Cette question est répondue par la présidence plus loin)

Théâtre demande à l'officier des affaires socioculturelles ce qui est ressorti de sa rencontre avec Cindy Harquail concernant les intégrations.

L'officier des affaires socioculturelles soutient que l'université souhaite que les intégrations aient lieu sur place mais que les intégrateurs soient formés en ligne.

Affaires publiques et internationales demande à l'officier aux affaires externes sur quoi portait la rencontre qu'elle a eu avec la député de Jean Talon, Mme Boutin.

L'officier aux affaires externes répond que cette rencontre avait pour objectif d'ouvrir les canaux de communication avec elle. Plusieurs sujets ont été abordés dont l'environnement et le féminisme.

La présidence demande s'il y a des points sur lesquels le comité exécutif voudrait faire rapport :

L'officier à l'enseignement et la recherche soutient qu'il a eu une rencontre avec le vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes quant aux inquiétudes des associations étudiantes par rapport à la tenue des examens en présentiel. Le vice-rectorat répond que les mesures mises en place assurent la sécurité des étudiants en vertu des standards de la santé publique.

La présidence fait le point sur l'entrevue avec David Rémillard de Radio-Canada quant aux ententes de recherche entre le Port de Québec et l'université. Cette entente comprenait des clauses de confidentialité qui faisaient, entre autres, que le Port de Québec possède un droit de regard sur les résultats publiés. Une rencontre avec la vice-rectrice à la recherche et le vice-recteur aux études a été provoquée en raison des doutes de la CADEUL quant à l'éthique des ententes. On en

¹ Mylène Moisan, « Recherche à l'Université Laval : le Port de Québec exige la "Confidentialité absolue" », *Le Soleil*, 15 avril 2021, <https://www.lesoleil.com/chroniques/mylene-moisan/recherche-a-luniversite-laval-le-port-de-quebec-exige-la-confidentialite-absolue-ba0378a821029e69a9880f09a14ccb3e>.



vient à la conclusion qu'il y a eu des erreurs dans celles-ci. La présidence a demandé que les ententes et le processus qui a mené à celles-ci soient revus ainsi que l'université fasse preuve de transparence au sein de la communauté étudiante. L'université n'a pas répondu à ces demandes, c'est pourquoi l'entrevue a été accordée.

L'officier aux affaires externes fait les rapports des dernières instances de l'Union étudiante du Québec. Il y a eu deux comités de travail spécifique : un sur l'environnement et un sur la santé psychologique. Le premier portait plus particulièrement sur l'impact environnemental des universités et le deuxième comprenait un suivi de l'enquête éclairée qui s'est déroulée à l'automne dernier ainsi qu'un bilan de l'enquête sous la façade. Après, il a participé à l'assemblée générale annuelle lors de laquelle il y a eu une mise à jour du cahier de positions ainsi que l'adoption des rapports annuels et des documents présentés lors des comités de travail spécifique.

L'officier aux affaires externes souligne ensuite les points importants quant aux études supérieures du budget du Québec présenté le 25 mars dernier : 60 millions ont été consacrés à répondre aux besoins des étudiants en santé mentale, 150 millions ont été consacrés à la réalisation d'un plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur, l'octroi d'un montant forfaitaire de 100\$ pour chaque étudiant et étudiante inscrit à temps plein pour la session d'automne 2020 et d'hiver 2021 ainsi qu'un congé d'intérêts sur les prêts étudiants du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022.

Finalement, l'officier aux affaires externes fait part que le taux de participation à l'enquête « Et toi, ou tu loges ? » de l'Unité de travail pour l'implantation de logements étudiants n'est pas encore assez élevé pour que des conclusions soient tirées de celle-ci.

6.3 Groupes de travail et comités de la CADEUL

Le président d'assemblée demande aux exécutantes et exécutants de faire état des travaux des groupes de travail et comités de la CADEUL

L'officier aux affaires internes fait rapport de la Table sur les affaires internes et événementielles qui est un moment de partage quant aux sujets internes et socioculturels. Les associations étudiantes partagent alors les activités et événements qu'elles souhaitent réaliser et il y a également eu des discussions quant aux jeux interfacultaires. La prochaine table va porter plus particulièrement sur les intégrations.

L'officier à l'enseignement et la recherche fait rapport de la rencontre de la Table des affaires pédagogiques lors de laquelle différents enjeux pédagogiques sont discutés. Il y a eu une présentation de David Forget quant au développement durable dans les programmes d'études en plus d'une formation de Mélina Marcoux qui est coordonnatrice au Bureau des droits étudiants. Finalement, il y a eu la présentation de l'Avis sur la diversité sexuelle.

6.4 Comités, conseils et commissions de l'Université



Le président d'assemblée demande s'il y a eu du nouveau du côté des comités, conseils et commissions de l'Université

La présidence fait rapport du projet Ensemble réduisons qui a été récemment lancé et qui a pour but de diminuer les déchets produits par les concessions alimentaires sur le campus.

L'officier à l'enseignement et la recherche fait rapport des trois rencontres qu'il a eu avec la Commission des études. Les sujets qui ont été discutés sont les suivants : comment les ordres professionnels peuvent influencer l'enseignement universitaire de manière directe ou indirecte, la complémentarité de l'enseignement avec la recherche, l'évolution de la mobilité internationale, l'Avis sur l'avenir de la formation, l'appui à la réussite, la création d'une politique cadre pour mieux encadrer les rôles de chacun et chacune dans les réussites des étudiants et étudiantes et les statistiques quant à la réussite à l'Université Laval.

7. Élections

7.1 Vice-présidence aux affaires institutionnelles

Le poste de la vice-présidence aux affaires institutionnelles de la CADEUL ayant été laissé vacant lors du collège électoral, c'est le conseil administratif de la CADEUL qui doit élire une personne mais il est possible pour le caucus de recommander une candidature au conseil administratif.

La candidate Andréanne Bergeron se présente et la période de question débute.

La médecine demande pourquoi elle ne s'est pas présentée au premier tour.

Mme Bergeron soutient qu'elle est finissante alors elle ne savait pas si elle allait prendre des cours à l'automne.

Science et génie soutient qu'elle était très critique des candidats lors du premier tour, il se demande si elle saura porter ce même regard critique sur elle-même.

Mme Bergeron soutient qu'elle a une bonne capacité de réflexion et que lors de ses stages, elle était toujours invitée à poser un regard critique sur sa pratique. De plus, elle soutient qu'elle est prête à accepter la critique des autres et changer son approche si nécessaire.

Agriculture, alimentation et consommation demande si elle a déjà commencé à regarder ce qui pourrait être mis en place quant au recyclage des masques à l'université étant donné qu'elle l'a mentionné dans sa présentation.

Mme Bergeron soutient qu'elle a commencé à regarder ce qui pourrait être fait.

Mme Bergeron quitte la séance. Une séance de délibération débute.

Mme Bergeron réintègre la rencontre et le processus de vote quant à la recommandation de la candidate a lieu.



Résolution CAE-H21-04-23-05

Il est proposé par Sciences et technologie des aliments et appuyé par Agroéconomie :

Que la candidature d'Andréanne Bergeron pour la vice-présidence aux affaires institutionnelles soit recommandée au Conseil d'administration de la CADEUL.

Sciences et génie demande le vote. Pour: 29

Contre: 6

Abstentions: 5

La proposition est adoptée à majorité.

L'AED s'est abstenue.

7.2 Comités, conseils et commissions de l'Université – Comité exécutif

Changements des noms des officiers qui siègent sur les comités, conseils et commissions de l'université à des fins institutionnelles.

Résolution CAE-H21-04-23-06

Il est proposé par Sciences et génie et appuyé par Médecine :

Qu'Antoine Corneau soit élu à titre de vice-président aux affaires socioculturelles sur la Commission des affaires étudiantes pour un mandat du 23 avril 2021 au 15 avril 2022;

Que Cyndelle Gagnon et Lauren Banham soient élu-e-s à titre de présidente et vice-présidente aux affaires internes sur le Comité-consultatif de la Direction des services aux étudiants pour un mandat du 23 avril 2021 au 15 avril 2022;

Que Cyndelle Gagnon et Vickie Bourque soient élues sur le Conseil universitaire à titre de présidente et vice-présidente aux affaires externes pour un mandat du 23 avril 2021 au 15 avril 2022;

Que Marc-Antoine Tourville soit élu sur la Commission des études à titre de vice-président à l'enseignement et à la recherche pour un mandat du 23 avril 2021 au 15 avril 2022;

Que Marc-Antoine Tourville soit élu à titre de vice-président à l'enseignement et à la recherche sur le Comité d'application des droits étudiants pour un mandat du 23 avril 2021 au 15 avril 2022.

Personne ne demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.



8. Mémoire sur le racisme systémique (Mise en dépôt du Caucus d'octobre)

Résolution CAE-H21-04-23-07

Il est proposé par Science politique et appuyé par Enseignement au secondaire :

Que la CADEUL produise un mémoire traitant du racisme, en insistant sur la notion de racisme systémique, à l'Université Laval.

Affaires publiques et relations internationales demande le vote. Pour: 28

Contre: 8

Abstentions: 6

La proposition est adoptée à majorité.

L'AED vote en faveur en raison de sa position sur le racisme systémique.

9. Calendrier des instances 2021-2022

Résolution CAE-H21-04-23-08

Il est proposé par Agroéconomie et appuyé par Agronomie :

Que soit adopté le Calendrier des instances 2021-2022 de la CADEUL.

Personne ne demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. Ateliers d'orientation

Discussions informelles de sujets qui concernent les différents postes de la CADEUL pour qu'elle puisse créer son plan directeur pour l'année 2020-2021.

11. Autres sujets

11.1 Date de la prochaine séance

11.2 Évènements des assos

11.3 Bière postcaucus

11.4 Jeu du mois

11.5 Point joie

12. Clôture de la séance



PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

Il nous faut une résolution pour clore la séance.

Résolution CAE-H21-04-23-09

Il est proposé par Génie des eaux appuyé par Études internationales et langues modernes :

Que la séance du 23 avril 2021 soit levée.

Personne ne demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.



Rapports sur les activités de la FEDQ



Annexe